

ANNEXE 1 – Pertes de récolte

Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité pour l'année |_|_|_|_|

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; **N° PACAGE :** |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Nature de la culture	Quantité totale récoltée en kg,	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface de resemis (are.ca)	Nom et adresse de l'organisation de producteurs (OP) agréée à laquelle vous adhérez (Fruits et légumes) le cas échéant	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (2)	Autre indemnité hors assurance en euros
					Grêle (1)	MRC (1)		
aubergine								
Betterave rouge								
carotte								
Céleri rave								
Choux (cabus, rouge, frisé)								
Chou brocoli, chou-fleur, bruxelles								
concombre								
Côte de bette								
courge								
courgette								
échalotte								
haricots								
Navet rutabaga chou-rave radis noir								
oignon								
panais								
Petits pois fève								
poireau								
poivron								
salades								
Tomates serre								

(1) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

(2) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (2) « Grêle ou MRC »

Date :

Signature :